



TAFTA, TTIP, PTCI, c'est quoi ?

Le 14 juin 2013, le Conseil de l'Union Européenne (chefs d'Etat et de gouvernement) a donné mandat à la Commission Européenne d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue d'aboutir à un accord transatlantique pour créer le plus vaste marché du monde.

Plusieurs dénominations désignent ce projet de « *grand marché transatlantique* », qu'elles soient anglophones (TAFTA - Trans Atlantic Free Trade agreement ; TTIP - Transatlantic Trade and Investment Partnership) ou francophones (PTCI - Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement).

Ce projet d'accord de libre-échange et d'investissement vise à libéraliser encore davantage les échanges commerciaux entre les États unis et l'Union européenne en démantelant les droits de douane, supprimant les réglementations et normes sanitaires, environnementales ou sociales.

Aucune consultation des peuples n'a eu lieu sur l'opportunité de débiter ces négociations. Au contraire, les citoyens sont tenus à l'écart de discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes invités.

JEUDI 28 MAI à 20H30

Salle polyvalente de Presles en Brie (à côté de la boulangerie)

Frédéric Vial, auteur de « Manifeste contre les traités transatlantiques » (Ed. Bonnier Erick), animera une conférence sur le sujet et répondra à vos questions.

Entrée libre, accueil à partir de 20h15.